



Mercredi 21 février 2024

Madame la Sous-Ministre Adjointe,

Tout d'abord, je désire vous remercier pour le temps que vous avez pu m'accorder le mercredi 7 février 2024, à vos bureaux d'Ottawa dans le cadre du Projet d'intégration pour élèves du secondaire avec handicap intellectuel (PIESHI).

Notre conseil scolaire participe à ce projet depuis seulement deux années et dans un seul établissement. Pourtant, les résultats obtenus sont exceptionnels.

PIESHI offre à des élèves qui ne recevront pas de diplôme de fin de secondaire, dont le futur est compromis, une option de pouvoir recevoir une formation de haute qualité dans le monde du travail. À ces élèves, une possibilité de recommandation et même de travail sont offerts. À ces élèves se présente une possibilité de participer activement à la société de demain, de réaliser qu'ils y ont également une place.

Mais PIESHI offre pour nous encore d'autres avantages. Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique est un conseil scolaire public qui se rattache à la charte des droits et libertés du Canada. Les plus de 6200 élèves qui y sont inscrits reçoivent leur éducation uniquement en français (à l'exception des cours d'anglais langue première). Cette éducation se fait dans un milieu minoritaire. Trouver une formation, une carrière en français ou dans les deux langues officielles du Canada est presque impossible. Nous avons tenté à maintes reprises des initiatives dans ce sens, sans grands résultats ! PIESHI, puisqu'il est « piloté » par des instances fédérales, répond à ce besoin. Car nos élèves inscrits, si elles ou s'ils possèdent des handicaps intellectuels, sont au minimum bilingues. PIESHI a cet autre avantage de démontrer à ces élèves qu'elles ou qu'ils disposent d'atouts, que leurs efforts intellectuels, eux qui connaissent tant de défis à ce sujet, ont payé et qu'elles ou qu'ils peuvent être fier(e)s d'elles ou d'eux-mêmes.

Lors de notre rencontre du 7 février, vous m'avez indiqué que PIESHI devra se soumettre à une pause d'une année en 2024-2025. Sachez que je regrette cette situation même si je la comprends. Durant cette pause, notre conseil scolaire rencontrera régulièrement Mme Mélodie Guilbeault, coordonnatrice du projet. Mme Guilbeault a été d'un apport essentiel dans l'établissement du PIESHI au sein du CSF. Ensemble, nous organiserons l'extension du projet à toutes les écoles secondaires sous notre juridiction car nous souhaitons le retour de PIESHI et que le maximum d'élèves avec un handicap intellectuel puisse bénéficier de ses avantages.

Le Conseil scolaire francophone remercie les initiateurs et organisateurs de cet extraordinaire projet et souhaite continuer à y participer, toujours dans l'intérêt de ses élèves.

Demeurant à votre disposition, veuillez croire, Madame la sous ministre adjointe, en ma considération.

Bertrand Dupain  
Secrétaire Trésorier par intérim